



TORRENT D'INFOS

La lettre d'information de la commune de Florac Trois Rivières



Dans ce numéro spécial

Sécurisation de l'avenue Jean Monestier

- **Préambule**
- **Enjeux**
- **Situation actuelle**
- **Normes**
- **Consultation**

Date à retenir :

REUNIONS PUBLIQUES

le 5 octobre 2023

**de 17H à 18H30
ou
de 19H à 20H30**

**à l'Amphithéâtre de
L'Institut Agro
Rue Célestin Freinet**

☎ 04 66 45 00 53

✉ mairie@floractroisrivieres48.fr

Préambule

Depuis 2016, un travail a été entrepris visant à améliorer la circulation en centre-bourg de Florac.

Cette réflexion fait partie d'un projet plus large visant à aménager les espaces publics de la ville initié dans le cadre de la mission AIDER (Accompagnement Interministériel pour le Développement des Espaces Ruraux).

L'une des principales actions identifiées par cette mission était l'étude d'un nouveau plan de circulation, une mesure qui avait été validée par l'équipe municipale en place à l'époque.

À la suite de cette première réflexion, en 2018, la mise en place d'une circulation en sens unique, en direction du nord vers le sud, de la Poste jusqu'au croisement avec l'avenue Maurice Tour, a été mise en œuvre.

La sécurité des piétons en ville est une préoccupation indiscutable pour les élus, comme annoncé dans leur projet électoral. La réflexion concernant ce plan d'aménagement s'est donc prolongée de 2021 à 2022 avec la création d'une commission composée d'élus, de techniciens de diverses structures et de citoyens. Elle avait pour objectif de poursuivre le travail engagé pour améliorer les aménagements de l'avenue, en mettant particulièrement l'accent sur la sécurité des piétons.

En 2023, la municipalité a continué de travailler en étroite collaboration avec le PETR Sud Lozère, le programme "Petites Villes de Demain", ainsi que la Région et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Ensemble, ils ont pu faire le point sur les diagnostics et problématiques actuelles concernant ce plan de circulation, dans le but de proposer des options concrètes et un plan d'actions pour fin 2023, début 2024.

Enjeux

"Offrir la possibilité à TOUS de cheminer en toute sécurité le long de l'avenue"

Garantir une sécurité totale à tous les usagers qui parcourent l'avenue Jean Monestier est l'objectif que la municipalité de Florac Trois Rivières s'est résolument fixé.

Une priorité incontestable autour de laquelle les différentes options ont dû se construire.

Chronologie

2016

mission AIDER & étude du CEREMA

2018

Mise en place du sens unique sur le tronçon nord

2021

Commissions et ateliers sur l'aménagement de AV J. Monestier

2023

proposition de scénarios d'aménagements & consultation

2024

Phase de test

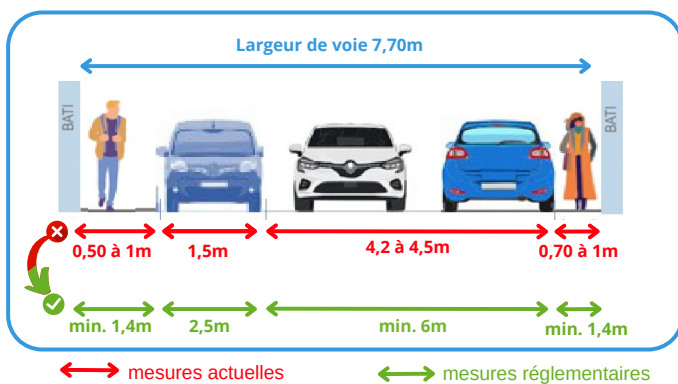
Faciliter la circulation, examiner la possibilité de cohabitation sur la chaussée avec les modes de déplacement doux (piétons, vélos...), tout en prenant en considération les répercussions de ces modifications sur les autres voies de la ville, autant d'enjeux également pris en considération.

Situation actuelle

Le constat est actuellement sans équivoque : le tronçon de l'avenue Jean Monestier depuis l'avenue Maurice Tour jusqu'aux écoles ne garantit pas un niveau de sécurité adéquat pour les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

Les problèmes actuels :

- les trottoirs sont **trop étroits et peu accessibles** pour les piétons, poussettes, fauteuils roulants et parents accompagnant leurs enfants,
- la **circulation** des véhicules est **entravée**, avec des situations où les voitures doivent monter sur les trottoirs pour se croiser,
- les véhicules stationnés **empiètent** souvent sur les trottoirs et la chaussée,
- la chaussée ne respecte **aucune norme réglementaire préconisée**.



Normes réglementaires

Normes en vigueur :

- Trottoir sans entrave pour PMR → min. 1,4m
- Chaussée pour un véhicule → min. 3m
- Séparation physique entre trottoir et chaussée → entre 20 et 50cm
- Place de parking → 2,5m (l) x 5m (L)
- Vitesse recommandée → 30km/h
- Piste cyclable → min. 1,5m

Consultation

Quatre scénarios concernant les sens de circulation ont émergé suite de ces différentes études.

Ces scénarios seront présentés à la population à l'occasion de **2 réunions publiques, prévues toutes les deux le 5 octobre, la première de 17H à 18H30 et la seconde de 19H à 20H30, à l'amphithéâtre de l'Institut Agro de Florac, rue Célestin Freinet.**

À la suite de ces réunions publiques, **un vote** sera organisé pour permettre à la population de **choisir le scénario** qui lui paraît le plus approprié.

Vous retrouverez toutes les informations relatives aux différents scénarios dans **le bulletin de vote** qui sera disponible sur le site internet de la mairie et distribué dans les boîtes aux lettres.

La population pourra voter **jusqu'au 23 octobre, soit par bulletin papier, soit via un questionnaire en ligne sur le site internet de la mairie.**

Suite au dépouillement, **le scénario choisi sera mis en place pour une phase de test** de quelques mois. Cette période permettra de déterminer les aménagements nécessaires pour l'avenue, tels que l'installation de bandes cyclables ou chaussée partagée, la gestion du stationnement, la signalisation des voies...

